

Réf: Dossier 451819

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE INTERNATIONALE DE PRESTATIONS ET COMMERCE » en abrégé « SIPC »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PALTEAUX-VALLON, Lot 0,
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE INTERNATIONALE DE
PRESTATIONS ET COMMERCE » en abrégé « SIPC »

Objet :

- BTP ;
- Construction ;
- Commerce Général ;
- Transport Logistique ;
- Import-Export ;
- Immobilier.

La prise de participation en tous pays et, sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise ou société, nationale ou internationale, dont les activités ou l'industrie seraient similaires à celles de la présente société ou de nature à en favoriser le développement.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci – dessus définis, susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle – même que pour le compte des tiers.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PALTEAUX-VALLON, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M SANGARE SIDI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11643 du 19/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71517/GTCA/RC/2025 du 19/11/2025

